

**L'Université du Citoyen propose
une journée d'animation sur le thème :**

**« La démocratie comment ça
marche ? »**

**Dossier de présentation
et revue de presse**



Novembre 2012

Association L'Université du Citoyen - www.universiteducitoyen.org

Antenne Var

31, Quai Gabriel Péri - 83500 La Seyne sur Mer

Tél. : 04 94 29 72 88 - Tél/Fax. : 04 94 31 17 04

e-mail : ucvar@aol.com

Antenne Bouches du Rhône

16, rue Lafon - 13006 Marseille

Tél. : 04 91 33 50 85 - Fax. : 04 91 33 69 07

e-mail : universitedu-citoyen@wanadoo.fr

La démocratie comment ça marche ?

C'est toute la question que se propose d'aborder le **JEU citoyen** qui vous est présenté par l'association Université du Citoyen

Pourquoi avoir imaginé ce jeu ?

Les nombreuses journées-débat et actions menées sur la question de la citoyenneté et de la démocratie ces dernières années, nous ont interrogés sur l'exercice du rôle du citoyen dans la démocratie et son évolution, notamment compte tenu des **taux d'abstention de plus en plus importants**.

Il est évident que **la connaissance et l'information du citoyen** sont essentielles dans le processus de participation à la vie démocratique.

Et c'est pour aller dans ce sens que, avec le concours des associations « Les yeux dans les jeux » et « Toulon avenir », nous avons imaginé **un jeu** sous forme d'un **atelier citoyen participatif**, comprenant des temps d'échanges et de jeu de rôles, intitulé :

« **La démocratie, comment ça marche ?** »

Un double objectif pédagogique et citoyen :

Cet atelier-Jeu a pour but de :

- ✓ **mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie ;**
- ✓ **mobiliser les citoyens pour qu'ils exercent leur droit de vote...**

... en partant du principe que la meilleure façon d'apprendre est de le faire en s'amusant et en expérimentant par soi-même.

Comment on y joue ?

Cet atelier-Jeu est **animé par l'équipe Université du Citoyen**, en s'appuyant sur la méthode participative qu'elle développe (labellisée à l'INPI).

Il peut réunir de **20 à 30 personnes, de 16 à 77 ans...**, qui seront amenées à débattre, argumenter leurs points de vue, réfléchir ensemble et jouer.

Au fil d'**une journée** de jeu (10h-16h00), les participants pourront tour à tour ...

... **voter** en tant que simple citoyen,

... puis **jouer des rôles** de députés, sénateurs, ministres ou président de la République,

... et enfin défendre et **voter des lois**.



L'ensemble du décor et des accessoires s'inspire de la réalité de manière à favoriser la mise en situation des participants et, par exemple, avoir l'impression que l'on se trouve dans l'hémicycle de l'assemblée ou à la table du conseil des ministres.

La citoyenneté

C'est le pouvoir du peuple (l'ensemble des citoyens) qui s'exerce par le droit de vote de chaque citoyen pour exprimer ses opinions.

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à notre place.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Le 26 août 1789, pendant la Révolution, les députés français votent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui précise les droits et les devoirs des Français.

Égalité des droits : «Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.»

Vote de la loi par les représentants du peuple, égalité devant la loi : «La loi est l'expression de la volonté générale, elle doit être la même pour tous.»

Pas d'arrestation arbitraire : «Nul homme ne peut être accusé ni détenu que dans les cas déterminés par la loi.»

Liberté de conscience : «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses.»



Liberté d'expression : «Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement.»

Égalité devant l'impôt : «Une contribution commune est indispensable, elle doit être également répartie entre les citoyens.»

Proclamée pour la première fois en 1792, la République dont la devise est :

Liberté
Égalité
Fraternité

repose sur des valeurs et des principes inscrits dans la Constitution de 1958 et dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Les panneaux qui entourent les participants tout au long de la journée rappelant les grands principes de la république française

Déroulement

Introduction de la journée

Nous présentons l'association Université du Citoyen, l'origine et les objectifs de cette action ainsi que le déroulement de la journée.



1^{ère} partie : Découverte du fonctionnement de la démocratie

A l'aide de trois « panneaux-puzzles » à compléter : « la démocratie », « le pouvoir législatif » et « le pouvoir exécutif », les participants sont répartis en trois équipes.

La démocratie

La démocratie est un système politique qui donne le pouvoir au peuple par le vote.
La République Française est une démocratie.

On appelle « démocratie » un système politique dont le principe est le « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ».

Les droits de l'homme

La démocratie respecte la **Déclaration universelle** des droits de l'homme.
La démocratie donne à l'individu des **libertés** qui lui permettent d'agir dans les limites de la loi.
Il peut circuler librement, sa vie privée doit être respectée, il peut exprimer ses idées...

Le droit de vote

Le droit de vote est le **principal** moyen pour chacun d'exprimer ses **souhaits**. La règle de la majorité veut que chacun respecte ses **gouvernants**, même s'ils sont d'une tendance politique différente.
Les citoyens doivent avoir le **choix** entre plusieurs partis. Lors d'un vote ou d'une décision à prendre, c'est le **majorité** qui l'emporte, mais le **minorité** a le droit de s'exprimer.

Une constitution qui sépare les pouvoirs

Chaque fois que l'on change de République on écrit une nouvelle Constitution. Toutes les règles de fonctionnement de l'État sont écrites dans une Constitution, un texte fondamental supérieur à toutes les lois.
Les pouvoirs sont répartis en différents **ministères** qui se complètent les uns les autres.

Il y a en France 3 sortes de pouvoir :

- le pouvoir législatif (qui fait les lois) - le Parlement,
- le pouvoir exécutif (qui applique les lois) - le Président de la République,
- le pouvoir judiciaire (qui fait respecter les lois) - la Justice.

Ainsi ces pouvoirs ne sont pas détenus par une seule personne.

Le pouvoir législatif

Le Parlement

Les députés et les sénateurs sont élus pour représenter l'ensemble des citoyens. Ils peuvent aussi en proposer.

L'Assemblée Nationale se compose de 577 députés élus pour 5 ans par les citoyens. Les députés représentent le peuple.

Le Sénat se compose de 348 sénateurs élus pour 6 ans par les grands électeurs (150 000) : maires, députés, conseillers municipaux, préfets et régionaux.
Les sénateurs représentent les collectivités et les Français de l'étranger.

Le vote d'une loi par le Parlement

- 1 - Seuls les parlementaires (les députés et les sénateurs) peuvent proposer des lois. Le gouvernement peut présenter des projets de loi au Parlement, qu'il peut retirer ou pas.
- 2 - Le texte de loi est discuté une première fois à l'Assemblée Nationale. Il est adopté si la majorité des députés est d'accord. Puis le texte est discuté au Sénat, qui doit l'adopter avec les mêmes mots. Tant que les deux assemblées ne sont pas d'accord, le texte passe de l'une à l'autre. On dit qu'il fait le va-et-vient.
- 3 - Entre les nouvelles, la proposition de loi est discutée, et souvent changée et améliorée, par des parlementaires travaillant en commission.
- 4 - Après 2 allers et retours, si les 2 assemblées ne sont pas d'accord sur le même texte une « commission mixte paritaire » (7 députés et 7 sénateurs) est réunie. Ensemble, ils sont discutés pour trouver une solution. S'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, c'est finalement l'Assemblée Nationale qui décide. Son texte devient loi.
- 5 - La loi passe devant le Conseil Constitutionnel qui vérifie qu'elle soit conforme à la Constitution avant qu'elle ne soit promulguée.
- 6 - Dans les 15 jours qui suivent, le Président de la République doit promulguer ce texte devenu loi.

journal-officiel.gouv.fr

JOURNAL OFFICIEL

Le pouvoir exécutif

Qui gouverne la France ?

Le conseil des ministres

Tous les **ministres**, le Conseil des ministres réunit, au Palais de l'Élysée les membres du gouvernement en présence du Président de la République. Les ministres présentent les actions qu'ils mènent ou des projets de loi qu'ils souhaitent présenter au Parlement.

Les ministres sont nommés par le Président de la République, sur proposition du Premier ministre.

Le Président de la République

Le chef de l'État est le président de tous les Français.

Il est élu au **suffrage universel** direct pour 5 ans. Il peut utiliser le référendum pour connaître l'avis des Français sur un **projet important**.

Il nomme le Premier ministre.
Le Premier ministre dirige le **gouvernement**, une équipe de plusieurs dizaines de **ministres** qu'il a choisis avec le président.

Ces hommes et ces femmes sont responsables de grands secteurs comme l'Éducation nationale, la Santé ou la Justice. Ils sont aidés dans leur mission par des **fonctionnaires d'État**.

L'hôtel Matignon

Depuis 1935, le chef du gouvernement et ses collaborateurs siègent à l'Hôtel Matignon au centre de Paris.

Des mots ont été enlevés dans certaines phrases des panneaux (en vert) et chaque équipe doit les trouver avec des mots proposés.





Les participants doivent échanger entre eux pour trouver les mots manquants

Cette première partie de l'atelier permet de commencer à appréhender le fonctionnement de la démocratie, d'échanger et de débattre en s'appuyant sur 4 autres panneaux « dépliants » relatifs à : « La citoyenneté », « La devise républicaine », « La constitution », « La déclaration universelle des droits de l'homme ».

Une fois les panneaux complétés, chaque équipe s'organise pour présenter son panneau aux autres participants.



Une participante présente au groupe le fonctionnement du pouvoir exécutif

2^{ème} partie : Jeu de rôles

- Mise en place d'une élection au suffrage universel pour dégager une majorité et une opposition entre électeurs de tendances « rond » et « carré ».



- En partant du résultat des élections, chaque participant joue un rôle dans le gouvernement ou dans le parlement.



Le parlement et le gouvernement se mettent en place

Ensuite, les élus du parlement proposent une loi et les membres du gouvernement présentent un projet de loi. Enfin, ils procèdent au vote qui met en évidence la tendance majoritaire du résultat de la 1^{ère} élection au suffrage universel.



Le Premier Ministre présente un projet de loi du gouvernement devant le parlement



Les députées se réunissent pour transformer ce projet en proposition de loi et définir leurs arguments





*Une sénatrice défend
la proposition de loi*

- S'ensuit débat et échanges autour de la question « Comment inverser la tendance ? ». Puis, deuxième élection, changement de majorité, et nouveaux votes de lois.



La nouvelle majorité au gouvernement et au parlement doivent proposer de nouvelles lois

3^{ème} partie : Bilan de la journée

Analyse et échange collectif autour de la journée, qui se termine par remise du livret *La Démocratie : « Comment ça marche ? »* et la distribution d'un questionnaire d'évaluation à chaque participant.



*Les participants
remplissent la feuille d'évaluation*

Revue de presse

La lettre de l'Union Diaconale du Var – 5 décembre 2011

<http://www.udv-asso.fr/iota/archives/188.html>

L'Université du Citoyen

L'[Université du Citoyen](#) a développé depuis sa création, il y a 20 ans, une démarche de participation des habitants aux politiques publiques. L'association part du principe que toute personne possède un savoir sur son environnement de vie et des idées pour l'améliorer. Par conséquent, chaque habitant est une ressource dans l'élaboration de tout ce qui relève de l'action publique. L'Université du Citoyen a mis en place différents moyens (assemblée plénière, formations, ateliers), afin de donner la parole à celles et ceux qui n'ont pas les moyens ni le lieu pour l'exprimer, de réagir et de réfléchir ensemble sur des sujets d'actualités. L'enjeu de son projet est de transformer les pratiques existantes des habitants, des professionnels et des décideurs institutionnels et politiques, afin de rendre leur rencontre constructive. Il s'agit d'arriver à une coproduction habitants/professionnels/décideurs. C'est une méthode qui contribue à développer la compétence des habitants (de la prise de conscience à la mise en œuvre d'actions) et à la valoriser auprès des pouvoirs publics et/ou des élus.

« La démocratie, comment ça marche? »

Préoccupée par l'accompagnement de l'accès à la citoyenneté, l'Université du Citoyen a conçu le jeu "La démocratie, comment ça marche?", pour public de tout âge. " *Les nombreuses journées débat et actions menées sur la question de la citoyenneté et de la démocratie ces dernières années, nous ont interrogés sur l'exercice du rôle du citoyen dans la démocratie et son évolution, notamment au vu des taux d'abstention de plus en plus importants. Il est évident que la connaissance et l'information du citoyen sont essentielles dans le processus de participation à la vie démocratique. Et c'est pour aller dans ce sens que nous avons imaginé un jeu, avec le concours des associations « Les yeux dans les jeux » et « Toulon avenir », support d'un atelier citoyen participatif et ludique.*" explique Martine Finale, présidente de l'association. Cet outil d'animation, permet non seulement de mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie, mais également de mobiliser les citoyens pour qu'ils exercent leur droit de vote.

Au vote citoyens !

Plus d'infos

Pour obtenir le jeu : "La démocratie, Comment ça marche?"

[Prendre contact avec l'association](#)

Aux urnes citoyens !

Civisme. Présentation hier à Toulon de l'initiative de l'Université du citoyen.

Le jeu qui veut aussi mener droit aux urnes

« Cela s'appelle « La démocratie, comment ça marche ? » et c'est un jeu, ludique mais surtout didactique qui a été présenté hier matin depuis l'antenne varoise du Conseil régional, soutien de l'opération, par la présidente de l'Université du citoyen Martine Finale en présence des conseillers régionaux PS Mireille Peirano et Robert Alfonsi après avoir été testé grandeur nature au Mesclun Café de Toulon début décembre. Son but ? Aider à mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie en France et de mobiliser les citoyens « pour qu'ils exercent leur droit de vote ».

Les nombreuses personnes, de toutes générations confondues, venues soutenir par leur présence l'initiative en semblaient ravies.

Après un hommage appuyé à son prédécesseur Jo Ros, Martine Finale retrace en amont un panorama des grands axes de cette Université pas comme les autres : « On organise des débats participatifs dans les quartiers, des as-

semblées plénières avec parfois 80 participants pour donner des points de vue. Quand on est nombreux, on est plus intelligent. Il y a aussi des ateliers citoyens. Dans le cadre de la rénovation d'un quartier, on fait des réunions de concertation et de proposition. Il y a enfin cet atelier pédagogique, la démocratie comment ça marche, un jeu créé par Jean-Louis de Toulon/venir et Bruno Suzanna de l'association Les yeux dans les jeux. »

« S'ils ne vont pas voter, les autres vont le faire à leur place »

Le jeu en question ? Des panneaux proposant un récapitulatif de nos institutions avec un quizz, un simulacre de vote, bipartisme entre ronds et carrés sans aucune autre allusion particulière, de législation où les participants naviguent du Palais Bourbon au Luxembourg, se familiarisent avec les lois, le journal officiel, les abrogations. « Le jeu comprend aussi les collectivités territoriales mais avec la réforme, on le comple-

tera bientôt. »

Avant de remettre un cadeau de Michel Vauzelle, une plaquette représentant un olivier, l'arbre de paix, Mireille Peirano s'est félicitée de cette action : « Il faut expliquer aux citoyens que s'ils ne vont pas voter, les autres vont le faire à leur place, et pas toujours pour les mêmes idées ».

Un couac relevé par Robert Alfonsi, le manque de fiabilité des inscriptions automatiques des jeunes à leur majorité sur les listes électorales : « Il vaut mieux vérifier qu'on est inscrit car ça dépend des mairies. En tout cas, il y a énormément de jeunes qui s'inscrivent dans le Var ».

A voir leurs mines réjouies, les militants d'associations comme Promosoins, les Mamans toulonnaises, Aladin, les Francas ou encore la FOL, tout comme ceux qui les fréquentent, n'ont pas boudé leur plaisir : la République à livre ouvert, ce n'est pas tous les jours il est vrai.

JEAN-FRANÇOIS SICURANI

Jeu civique

Je vote donc je suis

Un atelier jeu citoyen destiné aux 16 - 80 ans circule depuis le début du mois dans les associations. Objectif : encourager le vote en découvrant ses incidences sur les institutions.



« **N**e pas voter, c'est laisser les autres décider à notre place ». Partant de ce constat, les associations "l'Université du citoyen" et "Toulon avenir" ont élaboré, grâce au financement de la Région PACA, un atelier

jeu citoyen. « Les derniers scrutins ont connu des taux d'abstention records », déplore Jean-Louis Trouvé, de l'association "Toulon Avenir". « Convaincre de voter ne passe pas seulement par la parole, poursuit Guy-Laurent Sylvestre, salarié

de l'Université du Citoyen. Avec ce jeu, les citoyens prennent conscience des incidences de leur bulletin ». Déclaration des droits de l'homme, constitution, pouvoir législatif ou pouvoir exécutif sont présentés sur de grands panneaux explicatifs : « Après avoir découvert les rouages de nos institutions, les participants complètent les mots manquants de panneaux puzzle. Ils votent ensuite en introduisant des carrés ou des ronds afin de déterminer une majorité », décrit Guy-Laurent Sylvestre. La suite est très concrète. On désigne les ministres pour défendre un projet de loi, les députés et sénateurs pour l'adopter ou le rejeter. « Dans une

troisième phase, on vote après l'annonce de sondages désignant les ronds gagnants. Et ce sont les carrés qui l'emportent ! Un déclin se produit alors. Les gens se rendent compte que leurs voix peuvent faire basculer le cours de l'histoire ». 16 animations sont prévues à travers la Région. Chaque journée s'étale de 9 heures à 15h30. « On ne voit pas la journée passer. Les gens se prennent au jeu et surtout, beaucoup participent ensuite aux scrutins ! »

Gwendal Audran
gwendal.audran@la-seyne.com

RENSEIGNEMENTS

Université du citoyen
Martine Finale 04 94 29 72 88
ucvar@aol.com

News of Marseille – 25 mai 2012

A deux semaines des élections législatives, l'association « Université du Citoyen a organisé un jeu « ludique » « dynamique », et pédagogique pour faire comprendre aux Marseillais notre système démocratique ! Apolitique, l'association est convaincue que l'abstention croissante aux élections locales est due à une méconnaissance des institutions...

Qui a dit que les Marseillais, ou plutôt Marseillaises, ne se déplaçaient jamais par temps de pluie ? Mardi dernier, près d'une dizaine de dames et demoiselles sont venues assister au jeu « démocratie, comment ça marche ? », proposé par l'association Université du Citoyen, au centre de beauté solidaire Hygia, dans le 13ème arrondissement.

L'hôte n'en est pas à son premier « coup démocratique » ! Pour les présidentielles, Hygia avait lancé l'opération « Voter ça rend belle » : en échange de la présentation d'une carte électorale valide, et d'un euro, la structure offrait un soin de beauté ! Inutile de vous dire, que ça s'est bousculé au portillon...

Cette fois-ci, la démarche de l'invité, l'Université du Citoyen, est différente. « Informatif » et « ludique », c'est par un jeu, que l'association va tenter de « faire comprendre le système démocratique dans lequel nous vivons et rôle de chacun : citoyen et représentants des citoyens », explique Fabrice Amaudruz, animateur de l'association. Exit les mots « politique », « droite », « gauche » et tous les autres noms de partis politiques : l'Université du Citoyen se revendique « apolitique ».



Méconnaissance du système = abstention !

« Ca fait 20 ans que l'on travaille sur Marseille et on s'est aperçu, notamment ces dernières années, qu'il y avait de fort taux d'abstention aux élections locales... Et ce taux augmente de plus en plus », constate l'animateur. En 1958, au lendemain de la création de notre Vème République, le taux d'abstention aux élections législatives était de 22% contre 40% en 2007 !

De quoi se poser des questions : désillusion des citoyens vis à vis de leurs politiques ? République vieillissante ? Pour l'Université du Citoyen : « L'une des principales raison est la question de la compréhension, du manque de connaissances (...) C'est un véritable problème de société : on constate qu'une partie des citoyens ne savent pas à quoi sert un conseil général, un conseil régional ou l'Assemblée nationale ! ».

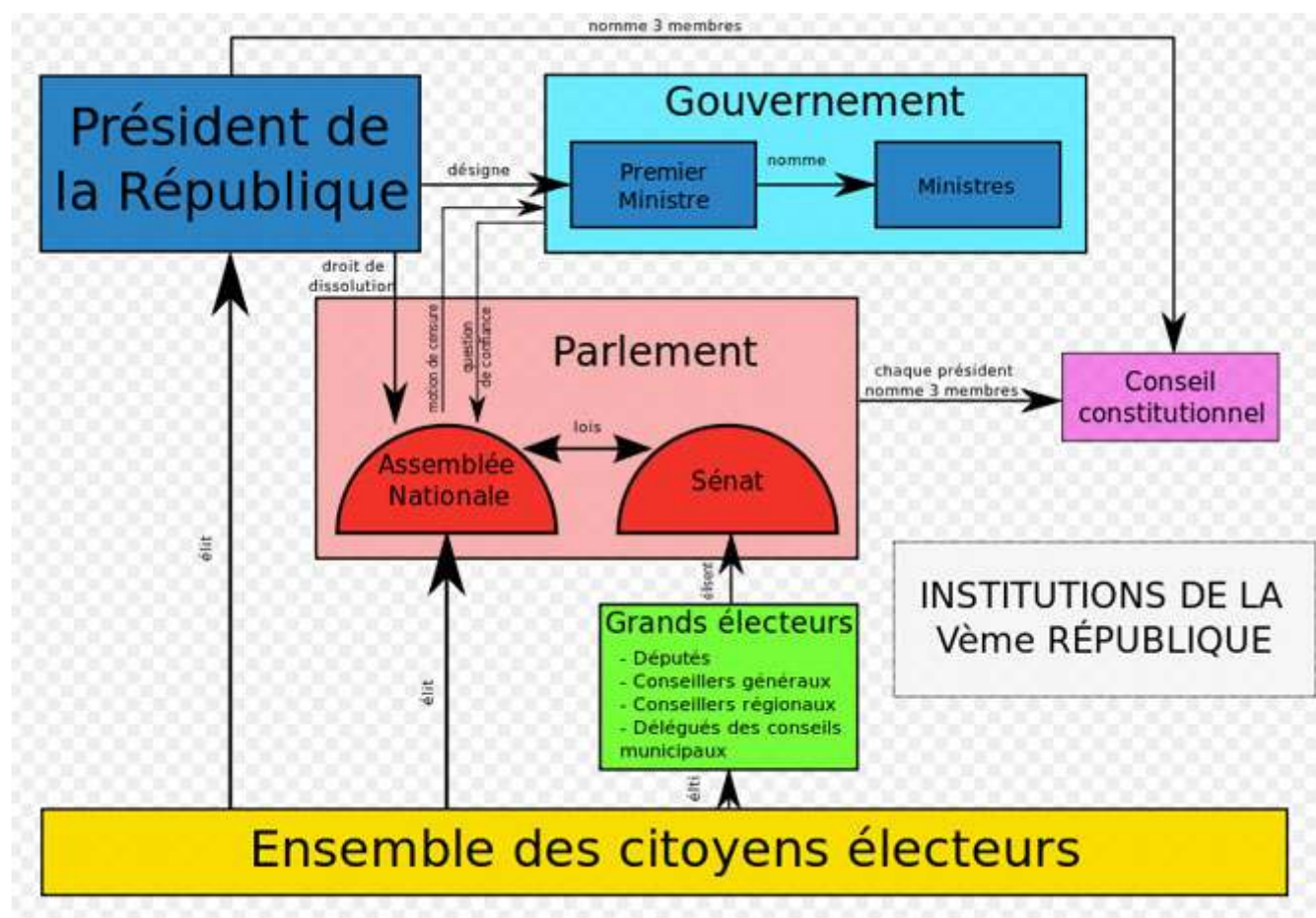
C'est devant un public exclusivement féminin que le jeu démarre... Première séquence : rappeler les fondamentaux de notre République, régime politique adopté par 136 pays sur 193 que compte le monde ! Oubliez les cours théoriques d'éducation civique. « Ce n'est pas uniquement en prenant un panneau que l'on explique », plaisante Fabrice Amaudruz.

En petit groupe, les participantes complètent des textes à trous sur les différents pouvoirs, législatif, exécutif, et sur la Constitution.

Le pouvoir judiciaire est le grand absent de ce jeu, qui se consacre, aujourd'hui, uniquement sur les institutions nationales.

De quoi rafraichir les souvenirs de Fatima, jeune maman pour qui « les cours d'éducation civique sont bien loin ». Alors se rappeler que le Parlement est composé de l'Assemblée

nationale (577 députés) et su Sénat (348)... Que les députés élus au suffrage universel direct proposent des lois et avec les sénateurs, issues des collectivités locales, les votent... Que la Constitution est la loi suprême d'un état qui régit son fonctionnement... Ou encore que les sages du Conseil constitutionnel sont les garants de la Constitution... Ça ne fait pas de mal !



Source : Wikipédia.

L'ambiance est bon enfant... Place à la seconde partie de cette journée éducative : la mise en situation des participantes. « On organise des élections, on les fait voter pour qu'une majorité se dégage », poursuit l'animatrice. Grâce à un tirage au sort, c'est la doyenne de la salle qui s'est faite élire Présidente de la République ! « Une première en France, n'est-ce pas ?! », plaisante les joueuses. Les autres participantes sont devenues députées ou sénatrices.

Au tour maintenant, de la proposition de loi concernant les allocations familiales. « On propose des lois, et elles doivent débattre physiquement. Cela donne parfois lieu à des échanges assez vifs », rajoute Fabrice Amaudruz. Les femmes argumentent, allant même parfois jusqu'à se couper la parole... Leurs joutes verbales pourraient presque faire penser aux celles de Clemenceau et Jaurès sous la IIIème République !

Citoyen pour améliorer le quotidien

Chacune rentre dans la peau du personnage... Et ce qui paraissait abstrait, trop compliqué pour certaines, disparaît subitement. » C'est comme sur LCP (NDLR : La chaîne parlementaire) », relève joyeusement l'animatrice ! A la fin de la journée, une fiche est distribuée et des discussions s'organisent pour permettre aux participantes de faire part de leurs impressions. « J'ai appris beaucoup de choses que je ne savais pas... Par exemple sur la Constitution », nous confie Soraya.

« Il manque des espaces où l'on discute de la citoyenneté, de la Politique », assure Fabrice Amaudruz. Le temps de la Contemplation de Platon, de la réflexion sur soi et ce qui nous entoure, des places publiques de débats grecques, semblent bien relever de l'Antiquité ! Il faut reconnaître, « qu'après le lycée on n'a pas forcément de rencontre au de débat autour de la citoyenneté, de son fonctionnement ou des élections ».

« Nous voulons créer les conditions de la participations des habitants à l'action publique », lance Céline Gomez, animatrice. Puisque pour l'Université du Citoyen : « l'abstention est un problème : il y a une minorité qui choisit les représentants du peuple ». Des représentants qui prennent des décisions influant sur la majorité !

« Chaque citoyen est une ressource dans l'espace publique, pour améliorer la vie quotidienne de la société. Mais pour être citoyen, il faut comprendre ce qu'est un citoyen, une personne qui a des droits mais aussi des devoirs (...) et qu'il doit chercher l'information », rajoute Fabrice Amaudruz.

Pierre Mendès-France, ancien chef de gouvernement sous la IVème République, disait : « la démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement son bulletin dans l'urne (...) puis se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant 5 ou 7 ans(...). La démocratie n'est efficace que si elle existe partout en tout temps (...). Il n'y a pas de démocratie si le peuple n'est pas composé de véritables citoyens, agissant constamment en tant que tel ». « La démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple », conclue Fabrice Amaudruz.

Sarah Arnaud

DÉPUTÉ : élu par le peuple pour 5 ans aux élections législatives (juin prochain), il propose et vote les lois.

CONSEIL GÉNÉRAL : Collectivité locale. Il est composée de conseillers généraux, choisis par le peuple aux élections cantonales pour une durée de 6 ans (une moitié est renouvelée tous les 3 ans). Le C.G gère les collèges et s'occupe, entre autre, de l'aide sociale avec l'octroi du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou de l'ASPA (Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées)...

CONSEIL RÉGIONAL : Collectivité locale. Il est composé de conseillers régionaux, élus par le peuple aux élections régionales, tous les 6 ans. Le C.R est chargé de la gestion des lycéens du T.E.R ou encore de la formation professionnelle.

CONSEIL MUNICIPAL : Collectivité locale. Composé de conseillers municipaux, élus tous les 6 ans, le C.M s'occupent des écoles maternelles, gère les travaux, notamment en délivrant les permis de construire...

CONSEIL COMMUNAUTAIRE: Collectivité locale. Composé de conseillers municipaux et d'arrondissements, cette collectivité régie par la loi Chevènement reprend 3 compétences des communes : la propreté, la voirie et les transports.

Blog de l'EPFF (Espace Pédagogie Formation France) Marseille 24 juin 2012 (<http://competencescles.over-blog.fr>)

Une journée démocratique...



Le 12 juin 2012 nous avons participé à une journée sur la citoyenneté et sur la démocratie. Proposé par l'association: "l'Université du Citoyen". Cette association itinérante travaille avec des groupes pour les besoins d'informations que les gens peuvent avoir. Ils vont chercher des personnes "ressources" pour que les gens deviennent acteurs de leur quartier. "L'Université du Citoyen" nous explique le fonctionnement de la vie politique de façon interactive, par le biais de jeux de rôles.

Nous sommes arrivés à 9 H 30 dans une salle qui nous avait été prêtée pour l'occasion. Lors de la première activité, la salle a été divisée en trois groupes. Chaque groupe avait un tableau à compléter sur les thèmes de:

- la Démocratie
- le pouvoir législatif et exécutif
- le gouvernement

Sur les tableaux, des mots manquaient. Le but de cette activité était de trouver les mots manquants. Quand tous les tableaux ont été remplis, une personne de chaque groupe a présenté son tableau.

La matinée s'est finie par des explications pertinentes des trois grands thèmes abordés. Comme par exemple le partage des pouvoirs:

- Le pouvoir législatif (qui fait les lois) : **le Parlement**
- Le pouvoir exécutif (qui applique les lois) : **le Président de la République**
- Le pouvoir judiciaire (qui fait respecter les lois) **la Justice**

L'après-midi a été consacré aux jeux de rôles.

Le premier jeu avait pour thème le vote et les conséquences d'une abstention massive ! Exemple : On nous a distribué des cartes sur lesquelles étaient inscrit un nom de parti politique ("carré" ou "rond" ou "abstention"). Lors de sondages, les "CARRÉ" étaient portés "GAGNANT", mais lors du dépouillage, on a constaté 40 % de votes "CARRÉ", 30 % de votes "ROND" et 30% d'abstention...Ce jeu nous a fait réaliser l'importance du VOTE !

Le second jeu avait pour but de nous mettre dans la peau d'un membre du gouvernement ou du parlement lors d'un débat entre les 2 parties majoritaires (*Carrés* et *Ronds*) pour l'adoption de lois.

Lors de cette activité, chaque participant a reçu une fonction (président, ministre, député ou sénateur).

La salle était agencée avec le Sénat à gauche, l'Assemblée Nationale à droite et au fond, le Gouvernement avec le Président.

Les membres du gouvernement "Carré" ont proposé un projet de loi à l'Assemblée Nationale qui portait sur la baisse des allocations de rentrée scolaire.

Les Députés " Carré et Rond" ont dû argumenter et débattre sur cette loi. Suite à l'adoption de celle -ci par le vote de l'assemblée.



En conclusion, cette journée nous a beaucoup ouvert les yeux. Plusieurs participants ont décidé d'aller voter alors que d'habitude, ils s'abstenaient par manque de conviction. Nous remercions tous l'Université du Citoyen ainsi que Barbara et Rosy du CCO de Bernard Du Bois.